



Je suis demandeur d'emploi, je passe mon concours, est-ce que la Région finance ma formation ?

Réponse

OUI, sous réserve de ne pas être agent de la fonction publique (par exemple en disponibilité). Attention, il faut se renseigner en amont de son éligibilité au CIF CDD

Cette réponse a-t-elle été utile ?

Oui

Non

Questions liées à cette réponse

Questions

[Je suis demandeur d'emploi avant l'entrée en formation sanitaire ou sociale](#)
[Financement de ma formation sanitaire ou sociale](#)

[> Retour à la FAQ](#)